

Salaire minimum général des provinces et territoires canadiens pour 2025

L'information apparaissant en TURQUOISE a été mise à jour dans cette version.

Province ou territoire	Salaire minimum actuel	Salaire minimum prévu	Date d'entrée en vigueur
Fédéral	17,75 \$	À déterminer	À déterminer
Alberta	15,00 \$	À déterminer	À déterminer
Colombie-Britannique	17,40 \$	17,85 \$	1er juin 2025
Manitoba	15,80 \$	À déterminer	À déterminer
Nouveau-Brunswick	15,65 \$	À déterminer	À déterminer
	23,48 \$ (heures supplémentaires)	À déterminer	À déterminer
Terre-Neuve-et-Labrador	16,00 \$	À déterminer	À déterminer
	24,00 \$ (heures supplémentaires)	À déterminer	À déterminer
Territoires du Nord-Ouest	16,70 \$	À déterminer	À déterminer
Nouvelle-Écosse	15,70 \$	16.50 \$	1 ^{er} octobre 2025
Nunavut	19,00 \$	À déterminer	À déterminer
Ontario	17,20 \$	À déterminer	À déterminer
Île-du-Prince-Édouard	16,00 \$	À déterminer	À déterminer
Québec	15,75 \$	16.50 \$	1er mai 2025
Saskatchewan	15,00 \$	À déterminer	À déterminer
Yukon	17,94 \$	À déterminer	À déterminer

Ceridian envoie périodiquement certaines mises à jour en matière de conformité à la réglementation pouvant être pertinentes pour nombre de ses clients. Ces renseignements sont fournis aux clients et aux partenaires de Dayforce à titre informatif uniquement. Ils ne doivent pas être interprétés comme des conseils de nature juridique, fiscale ou autre destinés à une personne ou à une organisation en particulier. Veuillez consulter votre conseiller désigné pour recevoir des conseils de cette nature.

Dernière mise à jour : avril 1, 2025